

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1746>



ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Date de mise en ligne : lundi 4 mai 2020

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

« Le développement (1) durable est le développement qui vise à satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre les possibilités offertes aux générations futures de satisfaire les leurs »

Les trois notions de bases suivantes déterminent toute une refondation des institutions et de leurs fonctionnements, de l'école, des médias, de la représentation des citoyens, en respectant la dignité et de la nature.

- La notion de besoin renvoie à de multiples thèmes
- La notion de Durée implique des propositions valables pour les générations futures.
- La notion de Besoins communs est une notion majeure pour la société.
- Principes de Solidarité intergénérationnelle. Solidarité dans le temps. Solidarité dans l'espace. Solidarité et transversalité.
- Principe de participation des citoyens. Principe de précaution.

Le développement durable est le développement qui vise à satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre les possibilités offertes aux générations futures de satisfaire les leurs.

Les trois notions de base suivantes déterminent toute une refondation des institutions et de leurs fonctionnement, de l'école, des médias, de la représentation des citoyens, en respectant la dignité de l'homme et la nature.

La notion de besoins communs est une notion majeure pour la société.

- ▶ Principe de solidarité intergénérationnelle.
- ▶ Solidarité dans le temps.
- ▶ Solidarité dans l'espace
- ▶ Principe de participation des citoyens
- ▶ Principe de précaution

Charte d'éconologie économie et écologie

Un avenir durable

Toute approche de gouvernance se doit d'être systématique et faire apparaître la subordination du Politique et de

l'Économie au regard du respect et de l'avenir de la planète.

Il n'est pas de politique ou d'économique sans que soit respecté le social.

I - Énergie.

.Tout besoin d'énergie doit s'appuyer essentiellement sur du renouvelable.

.Brevets et innovations sont du domaine public

II - Économie.

.La création de la monnaie ne doit plus dépendre du secteur privé.

.La monnaie peut se doubler d'un monnaie locale et favoriser la consommation locale.

.La structure de base de l'économie se doit d'être essentiellement coopérative.

.L'économie a pour fonction de favoriser le social. Elle est au service de l'homme et protège l'environnement.

.Un revenu d'existence est issu du nouveau système économique.

.Spéculation, trusts et lobbies sont hors la loi.

.Le respect de biens communs redevient la norme.

.L'unité de base des échanges internationaux est la Nation souveraine.

III - La production.

.La production favorise l'économie circulaire, le recyclage et la production locale, et les biens sans obsolescence programmée.

.Toute production agricole doit se tourner vers des moyens autres que les polluants chimiques toxiques.

.Les lobbies sont déclarés illégaux.

.Toute la recherche mondiale doit se tourner vers de nouveaux modes de production tant industriels qu'agricole.

IV - Transports.

.Toute production doit se faire au maximum en limitant les transports inutiles, et tout transport nécessaire doit être le

moins énergivore individuellement et collectivement.

V - Politique

.L'État est souverain dans la mesure où il existe par la volonté du peuple.

.L'État Républicain est laïque : les religions sont de l'ordre des consciences individuelles.

.L'esprit critique du citoyen est le fondement de la démocratie.

.La démocratie représentative est insuffisante. A tous les échelons de la société doivent exister des formes de démocratie participatives.

.La constitution doit être réécrite avec le concours du peuple.

.La Constituante en est le moyen idéal.

.Les députés élus auront un mandat impératif : sa légitimité vient

.Du fait qu'il porte en premier lieu les intérêts de sa région à l'Assemblée Nationale. Pour les questions concernant le législatif d'intérêt national, il peut voter avec son parti.

.Les grandes questions nationales peuvent faire l'objet d'une votation par le peuple.

.L'Eco citoyen dans sa commune pourra exercer un droit de contrôle ou de suggestion inscrit dans le code des territorialités.

.L'intercommunalité est soumise au contrôle des communes.

.Séparation des pouvoirs et compétences de l'État central seront rénovés.

.La gouvernance centrale, relayée localement aura comme objectifs constant : la santé, la culture et l'éducation.

.Les métiers traditionnels et artisanaux seront protégés, la transmission du savoir faire étant une priorité.

* * *

Conclusion

De cercle local en cercle régional en cercle nationale, puis continental et mondial, les gouvernances en place auront pour fondement la garantie de cette charte d'avenir.